

Compagnie d'assurance Triton

1420-380, rue Wellington
London, Ontario N6A 5B5
Sans frais 800-285-8623 | Télécopieur 877-772-2623 | insclaims@omf.com

Nom de l'assuré: _____ Numéro de Réclamation: _____

Numéro de Compte: _____

Formulaire de réclamation d'assurance perte d'emploi continue - Directives

1

- 1. Remplir entièrement, signer et dater la section de l'assuré.
- 2. Fournir une copie de votre relevé d'assurance-emploi (AE).

2

- Selon les exigences de votre certificat d'assurance, des renseignements supplémentaires sur la demande d'indemnisation peuvent être requis.
- Votre certificat d'assurance prévoit un nombre limité de prestations mensuelles pour perte d'emploi. Le nombre maximum de prestations mensuelles pour perte d'emploi est indiqué dans le barème figurant sur votre certificat d'assurance.
- Il est important de soumettre les formulaires de demande d'indemnisation et le relevé d'assurance-emploi (AE) dûment remplis, signés et datés afin d'éviter tout retard dans le traitement de votre demande. Les formulaires de demande d'indemnisation modifiés peuvent ne pas être acceptés.
- Veuillez conserver une copie pour vos dossiers. Veuillez noter que le courrier électronique n'est pas considéré comme un mode de livraison sécurisé pour les informations personnelles ou médicales.

3

Veuillez nous retourner le formulaire de demande d'indemnisation dûment rempli et les documents justificatifs par l'un des moyens suivants :



Adresse courriel :

insclaims@omf.com

N'oubliez pas d'indiquer votre nom et votre numéro de compte/numéro de demande dans l'objet de votre courriel.



Télécharger en ligne :

www.compagniedassurancetriton.ca



Par la poste :

Compagnie d'assurance Triton
1420-380, rue Wellington
London, Ontario N6A 5B5



Télécopieur : 877-772-2623

Nous sommes là pour vous aider!

Notre équipe des solutions à la clientèle est à votre disposition pour vous aider du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h (HE)



Sans frais :
800-285-8623

Compagnie d'assurance Triton

1420-380, rue Wellington
London, Ontario N6A 5B5
Sans frais 800-285-8623 | Télécopieur 877-772-2623 | insclaims@omf.com

Nom de l'assuré: _____ **Numéro de Réclamation:** _____

Numéro de Compte: _____

Formulaire de réclamation d'assurance perte d'emploi continue			
Section de l'assuré - À remplir par l'assuré			
Adresse	Ville	Province	Code postal
Téléphone			
Êtes-vous retourné au travail? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Si oui, date du retour (jj-mm-aa)	Heures de travail par semaine	
<i>J'affirme que les renseignements fournis sont exacts et complets.</i>			
Signature _____		Date (jj-mm-aa) _____	

**IMPORTANT NOTICE FROM
FAIRSTONE FINANCIAL INC.
CONCERNING YOUR PENDING INSURANCE CLAIM**

You recently applied for credit disability or credit job loss benefits from one of our insurance providers. We wanted to take a moment to make sure you understand the process and are aware of the steps you need to take to ensure you receive your maximum benefit if your claim is approved.

Continue to Make Payments

Until your claim for credit insurance benefits has been reviewed and approved, you are responsible for making your monthly payments. Please do not fall behind on your loan payments while your insurance claim is pending. You will be notified by the Insurance Company as soon as a decision is made.

Our Commitment

The Insurance Company is committed to processing your claim as quickly as possible. It is important that you file your claim forms and all required documentation in a timely fashion because if the insurance company has to gather the missing necessary information, it could add to the time it takes to process the claim.

If your claim is approved, the Insurance Company will begin making the payments on your behalf effective from the date of your eligibility. This ensures you do not miss out on any insurance benefits while your claim is being processed. Payments will continue to be made for as long as you submit the required claim forms and documentation in a timely manner and qualify for benefits.

Loan Term and Benefits

If you have made one or more loan payments that were also covered by the Insurance Company, you may request a refund of those payments from Fairstone Financial Inc..

If you do not request a refund, any covered payments that you have made will be applied as advance payments on your loan and could result in the loan being paid off before the end of your loan term and/or before you have received all of your potential insurance benefits.

If you have any questions or would like to request a refund, we're here to help. Please reach out to your local Fairstone Financial Inc. branch.

Thank you.

AVIS IMPORTANT DE FINANCIÈRE FAIRSTONE INC. CONCERNANT VOTRE DEMANDE D'INDEMNITÉ EN ATTENTE

Vous avez récemment soumis une demande d'assurance crédit pour perte d'emploi ou invalidité à l'une de nos compagnies d'assurance. Nous souhaitons prendre un moment pour nous assurer que ce processus est clair et que vous êtes au courant des étapes à suivre pour recevoir vos prestations maximales si votre demande est approuvée.

Poursuite de vos versements

Jusqu'à ce que votre demande d'assurance crédit ait été révisée et approuvée, vous êtes responsable d'effectuer vos versements mensuels. Assurez-vous de ne manquer aucun de vos versements de prêt pendant que votre demande d'indemnité est en cours de traitement. Vous serez avisé par la compagnie d'assurance dès qu'une décision aura été prise.

Notre engagement

La compagnie d'assurance s'engage à traiter votre demande dans les plus brefs délais. Il est important que vous fournissiez les formulaires de demande d'indemnité et tous les documents requis en temps opportun. Si certains renseignements ne sont pas fournis à la compagnie d'assurance, le temps de traitement de votre demande peut augmenter.

Si votre demande est approuvée, la compagnie d'assurance commencera à effectuer les versements en votre nom à compter de votre date d'admissibilité. Ainsi, vous ne perdrez aucune de vos prestations d'assurance pendant le traitement de votre demande. Les versements se poursuivront tant que vous soumettez les formulaires de demande d'indemnité et autres documents requis en temps opportun et que vous êtes admissible aux prestations.

Durée du prêt et prestations

Si vous avez effectué un ou plusieurs versements de prêt qui sont aussi couverts par la compagnie d'assurance, vous pouvez soumettre une demande de remboursement à Financière Fairstone Inc..

Si vous ne demandez pas de remboursement, tout versement couvert que vous avez effectué sera porté à votre compte de prêt en tant que versement effectué à l'avance, ce qui pourrait entraîner le remboursement de votre prêt avant la fin de la durée du prêt ou avant que vous ayez touché toutes vos prestations d'assurance potentielles.

Nous sommes là pour vous aider si vous avez des questions ou si vous souhaitez demander un remboursement. Veuillez communiquer avec votre succursale Financière Fairstone Inc..

Merci.